UNIVERSITE DU BURUNDI
RUMURI
Cabinet du Recteur

COMMUNIQUE

La Direction de l'Université du Burundi (UB) voudrait porter à la connaissance des lauréats de l'Examen d'Etat édition 2024 ayant fait recours aux résultats d'orientation ce qui suit :

1. Les résultats de l'examen des demandes de recours sont affichés dans les lieux habituels d'affichage (Campus Mutanga et Rohero) ainsi que sur le site web de l'UB : www.ub.edu.bi
2. La plateforme https://inscriptionbac.ub.edu.bi est ouverte **jusqu'au 1er janvier 2025** pour la validation de cette nouvelle orientation et le dépôt de dossier électronique.
3. Le dossier physique est à déposer à la Direction des Services Académiques pour les facultés/instituts de Bujumbura ou aux décanats des campus de l'intérieur du pays : Buhumuza (Cankuzo), Nyamugerera (Bubanza), Zege et du Centre vétérinaire (Gitega).
4. Tous ceux qui ont confirmé l'inscription en ligne sont priés de regagner les auditoires sans tarder car les cours ont commencé depuis le 16 décembre 2024

Fait à Bujumbura, le 27/12/2024

LE RECTEUR,
Prof. Dr. Audace MANIRABONA

UNIVERSITE DU BURUNDI
Cabinet du Recteur
B.P. 1550

Avenue de l'UNESCO n°2
BP :1550 Bujumbura-Burundi
cabinet-recteur@ub.edu.bi
+25722213468
+25722219838
www.ub.edu.bi
@UB_Rumuri

Annexe 1 : Dossier d'inscription

1. Le code (la preuve) reçu après la validation de la filière en ligne ;
2. Une photocopie conforme à l'original du diplôme d'Etat ou attestation de réussite à l'Examen d'Etat ;
3. Une attestation d'équivalence du diplôme d'Etat s'il est délivré à l'étranger
4. Un extrait d'acte de naissance ;
5. Une attestation d'identité complète originale valide ;
6. Un extrait du casier judiciaire ;
7. Une attestation de bonne conduite, vie, mœurs et civisme ;
8. Trois (3) photos passeport ;
9. Un curriculum vitae détaillé ;
10. Deux fardes chemise ;
11. Deux fardes à suspendre ;
12. Un reçu de payement des frais de scolarité pour les candidats étrangers ;

NB : Ces éléments doivent être déposés électroniquement sur la plateforme d'inscription

Annexe2 : Dossier de demande de prêt-bourse

1. Le code (la preuve) reçu après la validation de la filière en ligne ;
2. Une photocopie conforme à l'original du diplôme d'Etat ou attestation de réussite à l'Examen d'Etat ;
3. Une attestation d'identité complète originale valide ;
4. Deux (2) photos passeport ;
5. Une photocopie de la carte nationale d'identité des parents pour les célibataires ou du tuteur pour les orphelins ou du conjoint pour les mariés

D'autres documents complémentaires pourront être exigés en cas de nécessité.